



## Swisslife probleme et arnaque

Par **jutoloya**, le **14/10/2013** à **10:31**

**[fluo]Bonjour[/fluo]**

janvier 2011 mon compagnon change de travail avec mutuelle obligatoire j'envoie un courrier a swisslife mon echeance etant mars 2011 pas de reponse et toujours prélever.mon banquier arrete les prélèvements en juin2011 et toujours pas de reponse.un jour un huissier vient chez moi avec convocation au tribunal me reclamant 2300euros je ne peux pas me deplacer l'huissier ne veut rien entendre de mon histoire je paie 250euros a l'huissier et convient de donner 125euros par mois et maintenant je suis encore convoquer au tribunal pour saisie des rémunérations.c'est des sommes que je ne dois pas ils m'ont fait peur je ne sais plus quoi faireils me reclame 2500euros

**[fluo]Merci[/fluo]**

Par **Phil34**, le **15/10/2013** à **15:55**

Bonjour,

Vous dites avoir adressé un courrier à l'assureur en janvier 2011 pour son échéance en mars 2011 ; ce qui somme toute semble correspondre au délai (2 mois) de résiliation d'un contrat complémentaire santé.

La question est : avez-vous adressé cette lettre en recommandée avec AR et si oui, en avez-vous fait copie et conservé l'avis d'envoi et de réception de ce recommandé ?

A vous lire. Salutations.